

Les hermelles

Si les récifs d'hermelles ont été décrits en de nombreux points des côtes européennes, c'est incontestablement en baie du Mont-Saint-Michel qu'ils atteignent le développement le plus considérable (plus de 250 ha). On en retrouve également sur nos côtes de l'île d'Oléron, de La Rochelle, de Granville, sur la côte vendéenne, en particulier à Noirmoutier (récif des roches de la Fosse) et dans la Baie de Bourgneuf.

Les massifs ou récifs d'hermelles sont en fait **un agrégat de tubes composés de sable et de débris coquilliers formés par des vers marins tubicoles**, les annélides polychètes, sédentaires de la famille des sabellariidés (Kirtley, 1994), appelés autrefois hermillidés, d'où le nom d'hermelle.

Les colonies sont constituées de tubes jointifs, serrés les uns contre les autres, où **chaque tube est habité par un ver**. Si tous construisent des tubes sableux, seuls certains se regroupent d'une façon grégaire pour **former des récifs**. La densité peut atteindre 15 000 individus par m². Cet habitant est un organisme qui se nourrit en filtrant l'eau pour capturer le plancton. Chaque individu vit à l'intérieur d'un tube de sable et de fragments coquilliers fortement cimentés et agglomérés par du mucus. Ces tubes peuvent mesurer jusqu'à cinquante centimètres et les vers adultes peuvent mesurer entre 20 et 50 mm de long.

La **reproduction** a lieu presque toute l'année avec 2 périodes principales de ponte : mars-avril et juin, juillet-août. Les sexes sont séparés. **Le mâle a un abdomen blanc et la femelle un abdomen rose-violeté.**

La femelle pond 300 000 à 600 000 œufs. La fécondation se fait dans l'eau. Le développement des larves nécessite un bon mois. L'implantation des jeunes n'est massive que tous les trois ou quatre ans. Les jeunes annélides s'installent entre ou sur des tubes d'adultes. La vie d'un polychète est de 3 ans pour la moitié de la population. Certains vivront 7 à 8 ans.

Le récif n'est pas une structure figée, il évolue en relation étroite avec ses environnements physiques et biologiques, naturels et artificiels. Ainsi, les récifs d'hermelles représentent de véritables îlots de biodiversité liée à la juxtaposition sur un même espace de toute une faune dépendante de l'existence et du fonctionnement du récif et d'une faune adaptée aux substrats meubles avoisinants. En effet les premières études (Gruet, 1970) mettent en évidence une forte diversité d'espèces animales liée à la variété des supports (sable/vase/bio-constructions), et par le régime hydrodynamique (zone abritée/zone exposée) trouvé dans cet environnement original.

En ce qui concerne le récif même, l'accroissement des bio-constructions, les éboulements, les fentes, les soudures de blocs créent des **cavités qui offrent un abri pour de nombreux animaux**. Dans les récifs de la baie de Bourgneuf à La Sennetière, on dénombre entre 50 et 70 espèces (GRUET, 1972).

En baie de Bourgneuf, ainsi qu'au nord de l'estuaire de la Loire, Yves Gruet (1972) signale et cartographie plusieurs massifs d'hermelles à *sabellaria alveolata*. De même, en baie de Maleconche dans le nord-est de l'île d'Oléron, Hily (1976) note la présence de récifs d'hermelles à *sabellaria spinulosa* en bas d'estran. Les deux espèces peuvent cohabiter sur certains sites.





Parmi les secteurs littoraux où se trouvent les habitats les plus sensibles, nous connaissons les herbiers de zostères qui sont des indicateurs de la qualité du milieu et des zones de nourriceries frayères - nurseries pour les poissons. Les récifs d'hermelle sont également des habitats exceptionnels de par leur fragilité, leur rareté et leur biodiversité.

La baie de Bourgneuf et les Pertuis Charentais sont classés parmi les sites de protection spéciale Natura 2000.

L'inventaire des habitats observés dans les zones étudiées et faisant l'objet de **mesures de protection**, d'après la convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est (Liste Ospam initiale 2004 des espèces et habitats menacés et/ou en déclin), confirme l'intérêt de ces récifs au titre de la protection du milieu marin.

Les hermelles sont menacés par des facteurs physiques comme l'hydrodynamisme qui recouvre les récifs sous les sédiments, par le froid qui tue les polychètes, par des facteurs biologiques comme la prédation (crabes) ou encore par la concurrence (moules). Contre ces « **ennemis naturels** », les hermelles réagissent. La menace la plus importante est due au piétinement des « **pêcheurs à pied** », lorsqu'ils partent à la recherche de crabes et aux tracteurs. Les cultures marines peuvent détruire totalement des constructions d'hermelles pour en occuper la place. Y. Gruet a étudié entre 1966 et 1970 les récifs à La Sennetière (La Bernerie en Retz) et il a constaté qu'ils ont disparu pour laisser la place à des parcs à huîtres.

Yves Gruet précise que des mesures de protection ne peuvent être comprises que si l'on voit l'utilité de ces récifs. D'abord, ils participent aux **cycles bio-sédimentaires**, ils sont un élément essentiel de la protection de nos rivages contre l'érosion. Enfin, les tubes accolés forment **un habitat pour une faune qui va y trouver abri et nourriture comme les crabes, crevettes et poissons**.

Deux sites méritent une attention particulière : la baie du Mont Saint Michel et les récifs des roches de la Fosse dans l'île de Noirmoutier en raison de leur étendue. Le site en baie du Mont-Saint-Michel bénéficie d'un classement en « **gisement coquillier** », y réglementant la pêche à pied et précisant dans l'article 7 de l'arrêté n° 247 de la D.R.A.M de Rennes que « **toute forme de dégradation et de destruction des massifs d'hermelles est interdite** » (Laboratoire DEL/IFREMER Saint-Malo, 1994).

Landry Métriau, Josette Collot